

**PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL DES INTERPELLATIONS ET  
DES QUESTIONS**

**INTEGRAAL VERSLAG VAN DE INTERPELLATIES EN DE VRAGEN**

**COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS EUROPÉENNES**

**COMMISSIE BELAST MET DE EUROPESE AANGELEGENHEDEN**

**RÉUNION DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020**

**VERGADERING VAN MAANDAG 12 OKTOBER 2020**

**COMPTE RENDU PROVISOIRE**

Non encore approuvé par les orateurs.  
Ne pas citer sans mentionner la source.

**VOORLOPIG VERSLAG**

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.  
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

**Présidence : M. Rachid Madrane, président.**

[105]

**QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

**À M. RUDI VERVOORT, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE LA RÉNOVATION URBAINE, DU TOURISME, DE LA PROMOTION DE L'IMAGE DE BRUXELLES ET DU BICULTUREL D'INTÉRÊT RÉGIONAL,**

**ET À M. PASCAL SMET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE, DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,**

**concernant "un plan Marshall en faveur du tourisme européen".**

**Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Ma question orale datant du mois de juin, elle doit être un peu actualisée.

Dans son discours du 21 avril dernier, le commissaire européen Thierry Breton se déclarait partisan de l'instauration d'un plan Marshall en faveur du tourisme européen, qui devrait être déployé à l'aide de subventions et non de prêts. Ce 12 octobre se tient d'ailleurs un sommet réunissant différents ministres et acteurs de l'industrie, qui permet de réfléchir aux propositions de ce dispositif.

En juin dernier, la Commission européenne a également lancé sur l'internet la plate-forme Re-open EU, destinée à une relance sûre des voyages et du tourisme dans toute l'Europe. Cette plate-forme fournit des informations en temps réel sur l'état des frontières, les moyens de transport et les services touristiques disponibles dans les États membres. Cependant, elle semble peu connue et n'a malheureusement rencontré que peu de succès.

Le tourisme est un secteur-clé pour l'économie : il représente 10 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne et 12 % des emplois. En Europe, trois millions d'entreprises y sont actives, dont 90 % sont des petites entreprises (hôtels, bars, restaurants, lieux culturels et de convivialité, etc.). De nombreuses compagnies aériennes et les voyageurs sont malheureusement en danger de faillite, particulièrement en Europe du Sud : en Italie, en Espagne et au Portugal. Ces pays dépendent fortement du tourisme et sont, par ailleurs, fort endeuillés à la suite de la pandémie du Covid-19. Les capitales européennes comme Bruxelles dépendent également étroitement de ce secteur.

[109]

Le tourisme sera dorénavant différent. C'est pour cela que le commissaire européen à la concurrence, M. Breton, a insisté sur le fait que les États membres devaient protéger les bijoux touristiques et culturels des attaques d'investisseurs extérieurs à l'Union européenne.

Il faudra que les États mettent une agence en place pour surveiller cela. Elle relèvera sûrement du niveau fédéral, alors que les compétences touristiques sont principalement régionales voire provinciales.

Quelle est la position du gouvernement bruxellois quant à la mise en place d'un plan Marshall en faveur du tourisme européen ?

Le gouvernement bruxellois a-t-il été consulté à ce sujet ? Quelles sont les réactions ? Ce point sera-t-il discuté au Conseil national de sécurité (CNS) ?

Quelles pistes sont-elles à l'étude quant à la mise en place de ce plan en faveur du tourisme européen ? Existe-t-il un plan régional pour le redéploiement des citytrips, ainsi qu'un plan prônant le tourisme en automne, en hiver, voire à Carnaval ?

Quelles pistes sont-elles à l'étude quant à la mise en place d'une agence de contrôle ? Quelle est la position du gouvernement bruxellois par rapport au fait qu'il se fait "déposséder" de ses compétences si cette agence de contrôle relève du niveau fédéral et non du niveau régional ? Ne risque-t-on pas un télescopage entre les différents niveaux de pouvoir ?

[111]

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- La crise du coronavirus a durement touché le secteur du tourisme dans l'Europe entière. Partout en Europe et dans le monde, on a déploré des restrictions de voyage, des mesures de quarantaine, des fermetures obligatoires, des protocoles sanitaires à respecter et des coûts supplémentaires pour mettre en œuvre des mesures sanitaires.

De nombreuses destinations touristiques ont vu le nombre de leurs visiteurs diminuer et le chiffre d'affaires des opérateurs touristiques a chuté. Dans son rapport "Tourism Policy Responses to the coronavirus", l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) indique une baisse d'au moins 60 % de l'activité touristique. Si la reprise et le redressement sont reportés à décembre en raison de nouvelles mesures, le rapport prévoit une perte de 80 % en 2020. Je pense que ce sera effectivement le cas.

Une action au niveau européen et la mobilisation de ressources supplémentaires sont donc nécessaires. Il faut cependant garder à l'esprit que la compétence en matière de tourisme n'est pas européenne. C'est une compétence souveraine des États membres. En outre, la question d'un plan Marshall européen pour le tourisme se rapporte à une position prise par le commissaire Breton le 21 avril 2020. Le cadre décisionnel a évolué entre-temps. Il n'existe pas de plan Marshall européen pour le tourisme en tant que tel. Toutefois, les États membres disposent de nombreuses autres mesures de soutien potentielles en faveur des secteurs touchés par la crise du coronavirus.

[113]

La position du gouvernement bruxellois a toujours été conforme à celle des autres entités fédérées en charge du tourisme. Le débat entre les États membres européens peut être résumé à un débat entre les États membres pour lesquels le tourisme représente la part la plus importante de leur économie d'une part, et les pays pour lesquels l'économie nationale est moins dépendante du tourisme d'autre part.

La position belge est généralement celle du deuxième groupe de pays, parfois appelé "pays du nord". En ce sens, de nombreux pays, dont la Belgique, ont plaidé en faveur de mesures de soutien générales, plutôt qu'en faveur de mesures de soutien spécifiques pour le secteur touristique. Cette position a été modifiée par le fait que la définition utilisée pour désigner le tourisme est très restrictive. De nombreux secteurs touchés par le

---

Covid-19 en Belgique et à Bruxelles (événementiel, restaurants, cafés et traiteurs) ne bénéficient pas des mesures de soutien spécifique au tourisme. La Belgique a donc insisté pour que les mesures de soutien soient prises dans des domaines ayant un champ d'application beaucoup plus large que le tourisme stricto sensu.

Bien que le processus décisionnel européen soit évolutif, nous pouvons observer qu'il n'existe pas de plan Marshall européen spécifique pour le tourisme, mais que des fonds supplémentaires au champ d'application plus large ont été mis à disposition pour les activités liées au tourisme.

[115]

Comme de coutume, le gouvernement bruxellois a contribué à l'élaboration de la position belge, en concertation avec les Régions flamande et wallonne, et la Communauté germanophone.

Parmi les points qui ont été soulevés figurent :

- l'importance de disposer de chiffres précis et comparables ;
- l'importance du tourisme marché des réunions, congrès, conventions et voyages de gratification (meetings, incentives, conferences and exhibitions, MICE) ;
- la situation du tourisme dans les grandes villes et les villes d'art ;
- le sort des organisations internationales, qui revêtent une grande importance pour le secteur des voyages, puisqu'elles organisent des séminaires et des congrès.

La Commission européenne a adopté trois paquets de mesures :

- le Coronavirus Response Investment Initiative a été proposé en mars 2020 ;
- une réponse économique, sous forme d'un montant de 37 milliards d'euros d'aide aux petites entreprises et au secteur de la santé.

En avril, la Commission a présenté un deuxième paquet de mesures, à savoir le CR2+. Une proposition législative y a été incluse, afin de fournir une flexibilité supplémentaire exceptionnelle pour l'utilisation des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI). Cela permettrait de fournir des liquidités supplémentaires et une utilisation plus facile des fonds, qui peut également profiter au secteur du tourisme.

La Commission a en outre proposé à la même période la création d'un instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (European instrument for temporary support to mitigate unemployment risks in an emergency, SURE) ;

[117]

Vous savez également que la Banque européenne d'investissement (BEI) a financé plusieurs entreprises du secteur touristique. Pour faire face à la crise, la BEI a instauré un fonds de garantie de 25 milliards d'euros à titre de soutien aux entreprises dans tous les États membres de l'Union européenne.

Le fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) est, lui aussi, mobilisable à hauteur de 179 millions d'euros en 2020. Finalement, le prochain budget de l'UE, à savoir le cadre financier pluriannuel, pourrait offrir davantage de possibilités de financement aux entreprises liées au tourisme.

Il en va de même pour le futur plan de relance Next Generation EU mais, à cet égard, la discussion est toujours en cours.

[119]

**Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Le tourisme bruxellois est effectivement constitué à 85 % de touristes étrangers. Avant la crise, Bruxelles était la troisième ville en termes d'hébergement de congrès.

Vous devez garder le cap et transmettre à vos collègues européens le message qu'il fait bon vivre à Bruxelles et qu'il faut venir visiter notre Région.

- *L'incident est clos.*

[123]

#### **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

**À M. RUDI VERVOORT, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET DE LA RÉNOVATION URBAINE, DU TOURISME, DE LA PROMOTION DE L'IMAGE DE BRUXELLES ET DU BICULTUREL D'INTÉRÊT RÉGIONAL,**

**ET À M. SVEN GATZ, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DES FINANCES, DU BUDGET, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA PROMOTION DU MULTILINGUISME ET DE L'IMAGE DE BRUXELLES,**

**ET À M. PASCAL SMET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE, DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,**

**concernant "l'action de valorisation de l'UE par la Région de Bruxelles-Capitale".**

[125]

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- L'action de valorisation de l'Union européenne (UE) m'est très chère. En tant qu'Européen convaincu, j'aime à le rappeler en commission et envisager les manières de mettre davantage en valeur une institution, ainsi qu'une Union qui me tiennent très à cœur.

Le 9 mai dernier, nous célébrons les 70 ans de la déclaration de Robert Schuman, que nous appelons maintenant Fête de l'Europe, à titre de commémoration. Entre Européens convaincus, nous conviendrons aisément que l'Union européenne doit être améliorée pour aller plus en profondeur. Cependant, n'oublions pas tout ce qu'elle a déjà fait pour notre ville-région. D'autant que Bruxelles est aujourd'hui, plus que jamais, liée à l'UE et l'incarne au niveau mondial.

---

Depuis le début, notre Région bénéficie de fonds européens de cohésion et de fonds structurels importants, comme le Fonds européen de développement régional (Feder). Il ne s'agit que d'un exemple parmi une longue liste de soutiens européens dont nous jouissons quotidiennement, sans nécessairement en avoir conscience.

Force est de constater qu'une partie de la population bruxelloise ne voit pas les choses du même œil. L'UE fait quotidiennement face à de nombreuses attaques verbales, notamment sur les réseaux sociaux. Au travers de ces critiques, c'est aussi l'image de Bruxelles "multicapitales" qui est écornée. Il s'agit certes d'un prisme déformant, mais nous parlons d'un média très suivi.

[127]

Le nombre d'euroseptiques augmente sans cesse, de même que les populismes qui alimentent l'eurosepticisme. Les défenseurs de l'Union européenne, ceux qui reconnaissent son utilité et sa plus-value depuis sa création se montrent, quant à eux, très voire trop discrets. L'Union européenne (UE) se retrouve donc bien seule pour défendre son image auprès des Européens.

Partagez-vous également l'inquiétude vis-à-vis de l'image de l'UE auprès de notre population ? La crise sanitaire a sans doute renforcé cette image même si, à ce jour, la santé n'est pas une compétence européenne. Que fait la Région de Bruxelles-Capitale afin de valoriser les actions de l'Union européenne à son égard ? Que pouvons-nous entreprendre pour revaloriser, dans les domaines dans lesquels les bienfaits de l'Union européenne sont reconnus, la perception de cette dernière auprès de notre population dans les mois à venir ?

Visit.brussels a-t-elle récemment lancé des initiatives en vue de valoriser davantage les lieux emblématiques, les symboles, mais également les parcours éventuels de l'Union européenne sur le territoire régional, tant à destination des touristes que des occupants du quartier européen ou des Bruxellois en général ?

[129]

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- Visit.brussels a toujours beaucoup travaillé sur le thème de l'Europe. Une équipe dédiée est en contact quasi quotidien avec les services des visiteurs des institutions européennes et travaille en étroite collaboration avec M. Alain Hutchinson, commissaire du gouvernement bruxellois à l'Europe et aux organisations internationales, ainsi qu'avec Brussels International.

Concernant l'image de l'Europe auprès des citoyens bruxellois, il faut noter une différence entre la réalité et la perception. Visit.brussels a récemment analysé les chiffres du baromètre de l'Union européenne, le sondage d'opinion semestriel réalisé pour mesurer l'image de l'Union, et il s'avère que les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale ont une image positive de l'Union européenne et une meilleure connaissance de celle-ci que les citoyens flamands, wallons et européens.

Ceci est très probablement dû à l'attention de la presse locale, à la présence même des institutions dans la Région et au grand nombre d'employés de l'Union européenne présents à Bruxelles. De plus, ces derniers affichent une volonté accrue de s'intégrer dans la vie bruxelloise. Ils s'intéressent au développement urbain et renforcent ainsi leurs contacts avec les Bruxellois.

[135]

Depuis plusieurs années, visit.brussels exploite intensivement l'atout unique de Bruxelles par rapport aux autres capitales, à savoir la présence des institutions européennes. Cette dernière est encadrée sur le plan

---

stratégique dans le quartier européen, lequel est développé et promu comme un produit dans son ensemble par le biais de la technique de cocréation et du marketing territorial.

Parallèlement, des déjeuners de réseautage sont organisés trois fois par an dans le quartier européen. Ils fonctionnent comme une plate-forme d'information et de mise en réseau pour tous les partenaires, avec le commissaire à l'Europe et les institutions internationales.

En outre, un groupe de travail dédié au tourisme regroupe toutes les instances bruxelloises, y compris hub.brussels et perspective.brussels. Sa mission consiste à échanger des informations et à développer de nouveaux projets de coopération. Parmi ses réalisations, citons la Journée de l'Europe, la fête de l'Iris, la promotion, le soutien et la programmation dans le nouveau Jardin des citoyens ou un accord de promotion séparé que visit.brussels pourrait conclure avec le Parlement européen. Précisons que ce dernier prend de plus en plus d'initiatives pour mieux s'intégrer dans le tissu urbain bruxellois.

Une coopération intense a également été mise en place au cours des dernières années dans les domaines de la formation, des voyages de presse et voyages de promotion. Les résultats sont impressionnants : dans la période qui a précédé la crise du Covid-19, le quartier européen, dont le parc du Cinquantenaire, était le pôle le plus visité de Bruxelles, selon le baromètre des musées et attractions.

[137]

Depuis huit ans, visit.brussels accueille également Europe Direct Brussels, le centre d'information de l'Union européenne (UE) qui vise non seulement à renseigner les citoyens, mais aussi à dialoguer avec eux. Toute une série d'actions sont programmées depuis de nombreuses années afin de renforcer l'image de l'UE aux yeux des citoyens bruxellois. Il s'agit d'animations données dans les écoles primaires de Bruxelles, d'un jeu de rôles pour les écoles secondaires, de la distribution de documentation générale et pédagogique sur l'UE dans les écoles, ou de réponses formulées aux questions spécifiques des citoyens.

Europe Direct Brussels a régulièrement lancé sur Facebook des campagnes d'information sur ses actions ou des concours scolaires. Le centre participe aussi à de grands événements publics tels la Journée de l'Europe, la Fête de l'Iris, le Salon de l'Éducation, pour n'en citer que quelques-uns. Des visites guidées, par exemple des projets Feder ou des sites Natura 2000, font également partie des outils d'action, de même que l'organisation d'événements, tels que le dialogue citoyen ou l'attribution des labels européens des langues.

Beaucoup de projets ont donc été réalisés, mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Vous savez que dans la déclaration de politique régionale (DPR), la Région a embrassé toute la fonction de capitale européenne. Une collaboration a été établie entre toutes les instances régionales pour renforcer ce rôle.

[139]

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- J'apprécie votre enthousiasme et votre optimisme, mais je ne les partage que modérément. J'avoue éprouver quelques craintes. L'Union européenne semble incapable de répondre à la crise du Covid-19. Cela est dû au fait que la santé n'est pas une compétence de l'Europe, mais bien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et, en Belgique, des niveaux fédéral, régional et communautaire. Beaucoup déplorent le manque de coordination européenne, tout en oubliant cet aspect. Pourtant, un tel manque est logique puisque, conformément à la volonté des États membres, l'Union européenne ne peut donner que des indications en matière de santé. Néanmoins, cette situation a fortement écorné l'image de l'Union européenne.

Nous sommes entièrement d'accord sur le point suivant : il y a indéniablement une valeur ajoutée à compter l'Union européenne sur notre territoire régional. C'est vrai sur les plans économique, culturel et diplomatique, avec la présence de nombreux ambassadeurs. Ce marketing territorial est, comme vous l'avez souligné, un élément très positif que nous devons promouvoir.

En revanche, j'entends les craintes de certains qui critiquent l'Union européenne sur d'autres aspects. C'est d'ailleurs l'image que renvoient généralement les Bruxellois : dès que c'est positif, les Bruxellois s'en vantent, mais dès que c'est négatif, l'Union européenne est critiquée. Personnellement, j'ai vécu cela enfant, en tant qu'habitant du quartier européen. Les constructions européennes étaient le fait de la Société Espace Léopold (SEL), qui a "commis" le Parlement européen et le bâtiment Juste Lipse, qui ne sont quand même pas de grandes réussites architecturales.

[141]

Je crains qu'avec le plan d'aménagement directeur (PAD), nous en arrivions au même genre de rejet. J'attire votre attention sur le fait que nous allons devoir mener de véritables campagnes positives pour éviter que l'UE ne soit rejetée parce qu'on l'associerait, aujourd'hui ou demain, à des bâtiments ou à des projets extrêmement négatifs ou qui seraient vus comme tels. J'espère que vous resterez vigilant et je ne manquerai pas de revenir vers vous à ce sujet.

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- D'où l'importance du réaménagement du rond-point Robert Schuman.

**M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Notamment.

- *L'incident est clos.*

[149]

#### **QUESTION ORALE DE MME MARIE LECOQCQ**

**À M. PASCAL SMET, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE, DES RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MÉDICALE URGENTE,**

**concernant "la consultation publique sur la politique commerciale de l'Union européenne".**

[151]

**Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Ma question a été déposée en juillet, mais le fond reste tout à fait d'actualité.

La Commission européenne a lancé, le 16 juin dernier, un processus d'évaluation et d'examen de la politique commerciale de l'Union européenne. Dans ce processus, une consultation publique a été ouverte. Elle va permettre au Parlement européen, aux États membres, aux autres parties prenantes ainsi qu'à la société civile d'exprimer leur avis sur la question.

Selon la Commission européenne, l'objectif est de "parvenir à un consensus sur la nouvelle direction à donner à la politique commerciale européenne à moyen terme pour répondre à divers nouveaux défis qui se posent au niveau mondial et en tenant compte des enseignements tirés de la crise du coronavirus".



---

La crise du Covid-19 et ses conséquences socio-économiques, justement, poussent à une réflexion renouvelée sur l'interdépendance de nos systèmes économiques et modèles de production. La pandémie a mis en lumière la nécessité de soutenir et développer les productions locales, industrielles, agricoles et tertiaires qui créent des emplois décents et peu délocalisables, paient leurs impôts ici et sont au plus proche des consommatrices et consommateurs, et de protéger les services publics essentiels contre la marchandisation.

[153]

La crise a également illustré le rôle du commerce international dans l'émergence et le développement de nouvelles maladies, notamment des zoonoses favorisées par la déforestation, le commerce d'animaux sauvages ou encore le transport d'insectes vecteurs d'un bout à l'autre de la planète.

Selon nous, écologistes, il est clair que les règles du commerce international doivent être foncièrement repensées pour garantir que les accords de commerce sont uniquement des outils au service du développement humain et de la protection de l'environnement, ici et à l'étranger.

Pour Bruxelles, la Belgique et les autres États européens, cette consultation est une occasion à ne pas manquer pour influencer la révision en profondeur du modèle actuel d'accords de commerce et d'investissement. La déclaration de politique régionale (DPR) prévoit que la signature des accords de commerce et d'investissements liant l'Union européenne ou la Belgique sera conditionnée à la présence de clauses sociales et environnementales comportant des mécanismes de mise en œuvre et de contrôle effectifs. Elle précise également que le gouvernement veillera à l'inclusion des clauses de respect des droits de l'homme et des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), dont les droits syndicaux du travail.

[155]

M. le secrétaire d'État, la consultation menée par l'Union européenne est l'opportunité d'insister sur ces conditions essentielles qui visent à faire des questions sociales et environnementales des balises strictes dans la politique commerciale européenne.

Quelle est l'essence de la réponse bruxelloise à cette consultation ? Comment la concertation se passe-t-elle avec les autres entités fédérées et l'entité fédérale belge ?

[157]

**M. Pascal Smet, secrétaire d'État.**- La Commission européenne a effectivement entamé une importante révision de la politique commerciale de l'Union européenne (UE), notamment par le biais d'une consultation publique pour laquelle le Parlement européen, les États membres, les parties prenantes et la société civile sont entendus.

J'ai bien pris acte de l'annonce de cette consultation publique et c'est à mon initiative que le gouvernement bruxellois a décidé d'y prendre part. Dans l'accord gouvernemental, nous avons en effet convenu de devenir plus proactifs dans ce domaine.

Cette participation ne nous permet pas seulement de faire entendre notre voix directement auprès de la Commission européenne, car du point de vue du service public fédéral Affaires étrangères (SPF Affaires étrangères) et des autres entités fédérées, la consultation offre une bonne dynamique pour l'adoption d'une vision globale vis-à-vis de la politique commerciale européenne.

La contribution bruxelloise à la consultation publique a entre-temps été arrêtée au Conseil des ministres du 2 octobre et transmise à la Commission européenne. La Flandre et la Wallonie vont nous emboîter le pas, ce qui débouchera sur une prise de position des trois Régions et de la Belgique.

Il n'est évidemment pas possible de donner ici le détail de notre contribution. Elle comprend en effet une réplique à treize questions différentes pour un total de 22 pages. Je peux transmettre ce document au secrétariat de la commission.

[159]

Nous nous sommes surtout concentrés sur la défense de la vision fixée dans notre accord de gouvernement, et plus précisément sur notre plaidoyer en faveur d'un modèle commercial plus durable. Selon nous, la politique commerciale européenne doit se concentrer davantage sur les défis que représentent le changement climatique, la biodiversité, le respect des normes sociales et la responsabilité sociale des entreprises.

Vous avez fortement insisté sur la question de la consultation de la Commission européenne, qui cherche à savoir comment la politique commerciale peut contribuer à la résilience de l'Union européenne et à son modèle d'autonomie stratégique ouverte. Pour nous, ce modèle de résilience et d'autonomie stratégique doit s'inscrire dans une approche triple.

Premièrement, la politique commerciale doit s'intéresser à l'origine des crises et aider à en maîtriser les conséquences. Un ordre international basé sur les règles reste essentiel à cet égard. Pour nous, cela signifie que l'accès au marché doit être conditionné au respect du droit international et qu'il est primordial de mettre un fort accent sur la responsabilité sociale des entreprises, notamment par le biais de la convention de l'Organisation des Nations unies (ONU) sur les entreprises et les droits de l'homme, actuellement en négociation. La Belgique et l'UE devraient d'ailleurs jouer un rôle plus proactif dans ces négociations.

La politique commerciale doit également s'attaquer en priorité aux questions liées au changement climatique et à la biodiversité. En effet, nous indiquons dans notre contribution qu'un agenda commercial global poussé peut renforcer le changement climatique et la déforestation et que la politique commerciale européenne peut faire partie de la solution en fixant des objectifs ambitieux et en incluant des clauses contraignantes sur ces questions dans les accords commerciaux.

[161]

Deuxièmement, notre politique commerciale doit repenser fondamentalement les chaînes de valeurs et les stocks stratégiques.

Troisièmement, nous demandons qu'une attention accrue soit accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) et à leur protection face à la concurrence déloyale en dehors de l'Union européenne. En effet, les normes européennes sont souvent plus strictes pour nos propres entreprises que pour celles situées hors de l'Union, par exemple en matière d'aides d'État, de climat ou de due diligence, de sorte qu'une concurrence équitable n'est pas toujours garantie.

Je termine en précisant que les Régions flamande et wallonne prépareront et enverront chacune leur contribution. Le service public fédéral Affaires étrangères (SPF Affaires étrangères) doit encore se prononcer sur l'opportunité de rédiger - sur la base des contributions des entités - une note de synthèse qui sera adressée à la Commission européenne au nom de la Belgique. Selon moi, il est souhaitable d'aboutir à un document définitif suffisamment clair. Vu la composition du nouveau gouvernement fédéral, cela ne devrait pas poser de problème.

[163]

**Mme Marie Lecocq (Ecolo).**- Espérons que nous puissions disposer d'un document complet qui reprenne les avis de tous les intervenants et que nous arrivions à une vision unanime. L'enjeu des réponses que nous donnerons à la Commission européenne sera de parvenir à nous mettre d'accord entre Régions. Je vous remercie donc pour votre initiative et pour votre document de 22 pages contenant vos réponses. Nous en attendons le contenu, mais nous supposons que ce travail aura été réalisé avec beaucoup de sérieux et qu'il tiendra compte des inflexions présentes dans la déclaration de politique régionale (DPR).

Ajoutons qu'à l'époque, nous avons beaucoup travaillé sur la question des droits de douane sociaux et environnementaux. C'était une manière de pointer le fait que l'on ne peut pas continuer à mettre en concurrence des travailleurs issus de pays différents et travaillant dans des cadres différents. La question porte, donc, non seulement sur les travailleurs, mais aussi sur les produits.

Enfin, s'agissant des discussions autour de la politique agricole commune (PAC) telles que relayées dans la presse, elles inquiètent fortement le groupe Ecolo. Ces questions ne présentent aucun lien évident avec ce qui a été voté la semaine dernière, la loi climat, etc. Nous cherchons la cohérence dans tout cela.

- *L'incident est clos.*

[167]